



BROCANTE DU QUARTIER SAINT PIERRE Le 14 juin 2026



FICHE DE RÉSERVATION
Permanence en mairie
 Les samedis 9-16-23 mai et 6 juin
 De 10h à 12h

(ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Verse la somme de : € par chèque à l'ordre de l'ATSLP en espèces

Caution de 10€ à régler séparément en chèque. (Ce chèque sera détruit en fin de brocante si votre emplacement est rendu propre).

Pour : 2 mètres linéaires 4 mètres linéaires 6 mètres linéaires* 8 mètres linéaires
 10 mètres linéaires 12 mètres linéaires

Commentaire :

CADRE RÉSERVÉ À L'ATSLP

Emplacement(s) n°

Porte d'entrée : **A** **B**

*Minimum Obligatoire si véhicule ou remorque derrière le stand. (Emplacements limités)

LISTE DES OBJETS PROPOSÉS À LA VENTE :

.....

Rappel : Ouverture 6h30, mise en place jusqu'à 8h maxi. Départ possible à partir de 17h. A 18h, tous les emplacements doivent être libérés.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Atteste ne pas participer, dans l'année civile, plus de deux fois à des ventes au déballage (vide-greniers, brocante).

Atteste avoir pris connaissance du règlement de la brocante de l'association du Quartier Saint Pierre de Pontpoint en acceptant les conditions et l'avoir signé avec la mention « Lu et Approuvé », déchargeant par là même, les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation.

Fait à Pontpoint, le ____/____/____ **Signature :**

N° pièce identité..... Délivré(e) par

Immatriculation véhicule

PIÈCES À JOINDRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION :

Photocopie de votre carte nationale d'identité (recto-verso) ou de votre permis de conduire (délivré après 2013) ou de votre passeport.

Photocopie carte grise pour les exposants avec leurs voitures ou remorque derrière leurs stands.

Photocopie d'un justificatif de domicile pour les brocanteurs particuliers (quittance de loyer, facture EDF ou téléphone, ...) moins de 3 mois.

Fiche de réservation complétée et signée.

Avoir pris connaissance du règlement joint et signé.

Rappel des tarifs : Particuliers (Pontponniens) : 6€ les 2 mètres
 Particuliers (extérieur à Pontpoint) : 8€ les 2 mètres